



# Note d'information

Septembre 2022

Chers administrés,

A compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain, le dépôt de pain se fera à l'épicerie. Le boulanger de Bennecourt qui nous fournissait, pour diverses raisons, a arrêté définitivement son activité.

Nous sommes à la recherche d'un autre boulanger : soit nous créons une boulangerie à Limetz-Villez (nous avons la possibilité financière et le local) à condition de trouver un artisan boulanger qui accepte de s'installer chez nous, soit retrouver un boulanger qui fasse le dépôt comme cela se faisait, mais vu le peu de personne qui le fréquentait, il y a peu de candidats.

Notre commune de 2000 habitants peut suffire à faire vivre un artisan boulanger, à condition d'en être client.

Une fois de plus, je vous mets en garde contre les arnaques en tout genre. Refusez tout rendez-vous par téléphone, ne laissez personne entrer chez vous. Si vous avez un doute, appelez la Gendarmerie (01 30 98 58 60). Se faire voler n'arrive pas qu'aux autres. (Une personne âgée a été victime récemment d'un faux employé du service des eaux).

Nous sommes à la recherche de personnes pour distribuer nos notes d'information et le bulletin municipal. Si vous avez un peu de temps, faites vous connaître auprès de la Mairie. Merci.

L'usage d'engins à moteur : tondeuses, tronçonneuses, bétonnières,.. est formellement interdit le dimanche et jours fériés en dehors des horaires suivants : 10h00 à 12h00.

Mettre ses bouteilles directement dans les containers comme le fait la grande majorité des habitants de notre village est un geste responsable. Nous vous demandons à tous de faire de même.

De nombreuses plaintes arrivent en Mairie pour la divagation des chiens qui sont souvent les mêmes ! Nous demandons à leurs propriétaires de faire en sorte que cela cesse. Il en est de même pour les aboiements. Il est fort désagréable d'entendre le chien de ses voisins aboyer toute la journée. Pensez à ceux qui ont besoin de repos.

**Le Maire,  
Michel OBRY**

La bibliothèque qui fait partie d'un réseau de 7 bibliothèques regroupant 60 000 documents, assure ses permanences dans le pavillon à côté de l'école élémentaire :

le lundi de 15H30 à 18H00 et le mercredi de 14H00 à 17H00

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année.

Tarif annuel : adultes : 4 euros / enfants : 2 euros

Vous pouvez consulter le catalogue sur le site «lireenboucles.biblix.net»



## LE TENNIS : UN SPORT RÉSERVÉ À TOUS



### LE TCLV relance son CAFÉ-TENNIS :

2 heures d'accueil au club house et sur les courts.

Juste pour jouer au tennis - tous niveaux,  
encadrement-initiation et entraînement.

Le principe est simple :

vous venez comme vous êtes,

seul ou à plusieurs et on joue.



**Accueil gratuit et sans condition d'inscription**

- ⬇ tous les samedis matin à 10h
- ⬇ du 1er au 29 octobre 2022
- ⬇ Adultes ou enfants plus de 12 ans accompagnés

Adresse du club :  
Mairie de Limetz - 11 rue de la Mairie  
Terrains Rue du Port 78 270 Limetz-Villez.

Contact : Frédéric Chateau  
[tennis-limetz@outlook.fr](mailto:tennis-limetz@outlook.fr)  
06 61 44 02 51